



Déclaration de l'intersyndicale des Finances Publiques de l'Aude

Monsieur le Président,

Le Comité Technique Local se réunit ce jour pour notamment évoquer, à titre d'information, le « nouveau réseau de proximité ».

Ce projet, en supprimant 8 trésoreries de proximité et en transformant la trésorerie de Castelnaudary et le Service des Impôts des Entreprises de Limoux en simples antennes, vise à détruire le réseau des Finances Publiques dans le département de l'Aude.

Les élus locaux et nationaux, les usagers et les agents des Finances Publiques ne sont pas dupes de la supercherie qui consiste à présenter la fermeture de postes et services comme une amélioration de l'accueil des contribuables et de l'efficacité de notre Administration.

Aussi, ils se sont mobilisés massivement lors des journées d'action organisées par l'intersyndicale des Finances Publiques sur les sites concernés.

Cette mobilisation se poursuivra et s'amplifiera tant que les revendications de l'intersyndicale ne seront pas satisfaites à savoir :

- le maintien des 9 trésoreries de proximité menacées de suppression avec plein exercice de leurs compétences ainsi que du Service des Impôts des Entreprises de Limoux.
- La réouverture des trésoreries fermées ces 11 dernières années en fonction des besoins exprimés par les élus locaux, les agents des Finances Publiques et les usagers qu'il convient d'interroger canton par canton.
- La création et le renforcement de points de contacts dans les zones où des trésoreries ont été supprimées depuis 11 ans. En particulier, nous réclamons l'augmentation de l'amplitude des permanences et interventions des agents des Finances Publiques dans ces points de contact, notamment lors de la campagne de déclaration des revenus.

Il semblerait que devant l'opposition résolue à ce projet de « nouveau réseau de proximité », la Direction locale propose désormais la transformation de certaines trésoreries en antennes. L'intersyndicale refusera catégoriquement cette imposture : nous savons pertinemment que dans le département de l'Aude, dès qu'un poste comptable a perdu ses pleines compétences pour être qualifié de « permanence », d' « antenne » ou d' « annexe », il a été inéluctablement fermé et ce, à très brève échéance.

Vous savez parfaitement que la transformation en antenne signifiera l'absence d'un comptable public responsable personnellement de ses opérations comptables ainsi qu'un accueil réduit à sa plus simple expression. Vous (ou plutôt votre successeur) profiterez alors des demandes de mutation ou de retraite des agents de cette antenne pour, par simple décision, la supprimer.

Il apparaît évident que le « nouveau réseau de proximité » tant vanté par les directeurs est déjà croulant avant même de tenir debout.

En effet, il repose soit-disant sur 3 piliers tous plus fragiles les uns que les autres.

Le premier, le Service de Gestion Comptable, de par sa volumétrie et sa lourdeur, sera enfoncé dès le départ par l'applicatif Hélios et par son rythme de travail déshumanisé. Usina, très peu pour nous !

Le second, le conseiller des collectivités locales sera à peine nommé qu'il sera déjà déconnecté de la réalité du travail des équipes en charge des collectivités. Donc, il ne sera pas longtemps crédible aux yeux des élus.

Et le troisième parlons-en, l'accueil de proximité. Les agents des Finances Publiques n'y seront pas ou très peu présents, donc oublions. Les élus ne doivent que trop se rappeler des fameuses permanences promises qui devaient être assurées à la place des trésoreries fermées... Souvenir amer !

Monsieur Quintin, il vous appartient enfin de faire preuve de responsabilité !

Vous n'avez de cesse de nous parler de la phase de concertation qui doit déterminer le réseau des Finances Publiques audois, phase de concertation qui doit, selon le Ministre de l'Action et des Comptes Publics, se prolonger jusqu'à la fin du mois de décembre 2019.

« S'il faut donner dans vos départements deux à trois mois de plus à la concertation, nous le ferons ! » a-t-il en effet déclaré à Var Matin en septembre.

Nous vous prions donc de manifester le même zèle envers les propos du Ministre que celui mis à imposer par la force et au mépris des règles les plus élémentaires de la démocratie sociale le « nouveau réseau de proximité ».

Pour ce faire, nous vous demandons instamment et fermement d'abandonner votre projet dans son intégralité et d'entamer réellement et sincèrement la phase de concertation promise depuis des mois.

Pour que vive le service public des Finances au service des collectivités locales, entreprises et usagers, il est désormais plus que temps de prendre en compte les revendications légitimes des représentants syndicaux élus par les agents des Finances Publiques !